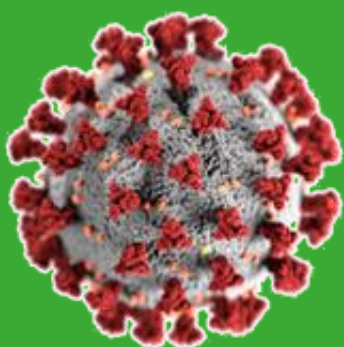


RAPPORT THÉMATIQUE :

SURVEILLANCE DE LA VACCINATION COVID-19 CHEZ LES PROFESSIONNELS DE SOINS DE SANTÉ EN BELGIQUE



Résultats intermédiaires
jusqu'au 31 mai 2021
inclus

Sciensano

Juin 2021 • Bruxelles • Belgique
Numéro de dépôt légal : D/2021/14.440/45

**CATTEAU L., BILLUART M., SERRIEN B., HUBIN P., HAARHUIS F., LITZROTH A., STOUTEN V.,
WYNDHAM THOMAS C.**

En collaboration avec

Equipe hôpitaux : Blot K., Serrien B., Vandromme M., Van Goethem N.

Equipe rédaction : Deblonde J., De Muylder G., Mortgat L., Rebolledo J., Vanden Berghe W.

Informations de contact : covacsurv@sciensano.be

Pour référence : Catteau L., Billuart M., Serrien B., Hubin P., Haarhuis F., Lizroth A., Stouten V., Wyndham Thomas C. Surveillance de la vaccination COVID-19 chez les professionnels de soins de santé en Belgique. Résultats intermédiaires jusqu'au 31 mai 2021 inclus. Bruxelles, Belgique: Sciensano; 2021. Numéro de dépôt légal : D/2021/14.440/45

RÉSUMÉ

Les professionnels de soins de santé ont été identifiés par la Task Force Vaccination comme deuxième groupe prioritaire de la campagne nationale de vaccination, après les résidents et le personnel des maisons de repos (MR) et maisons de repos et de soins (MRS). Même si certains d'entre eux ont été vaccinés dans le cadre de leur activité au sein des MR/MRS, la vaccination de ce groupe s'est essentiellement déroulée en deux étapes, débutant le 18 janvier 2021 par la vaccination du personnel de soins de santé hospitalier, suivie à partir du 1^{er} février 2021 par celle du personnel de soins de santé de première ligne (pratique ambulatoire et structures collectives de soins).

Fin mai 2021, la grande majorité des professionnels de soins de santé reconnus en Belgique avaient été invités à se faire vacciner contre la COVID-19. A la date du 31 mai, sur base d'une liaison entre la base de données CoBRHA répertoriant tous les prestataires de soins reconnus en Belgique et le registre national des vaccinations COVID-19 (Vaccinnet+), la couverture vaccinale atteinte chez les professionnels de soins de santé reconnus en Belgique et ayant reçu au moins une dose de vaccin COVID-19 atteignait une moyenne nationale de 73,5 %. Des différences régionales/communautaires sont observées, avec des couvertures vaccinales pour la première dose d'un vaccin COVID-19 variables : 83,4 % en Flandre, 73 % en Wallonie, 69,1 % en Communauté germanophone et 64,1 % à Bruxelles, respectivement. A la même date, l'administration des secondes doses était encore en cours et seuls 58,3 % des professionnels de soins de santé reconnus en Belgique étaient entièrement vaccinés.

La présente analyse montre que les couvertures vaccinales des professionnels de soins de santé augmentent avec l'âge et qu'aucune différence notable n'est observée entre hommes et femmes. Les couvertures vaccinales varient également selon les catégories professionnelles avec les meilleures couvertures atteintes parmi le groupe constitué des médecins, pharmaciens et dentistes (86,3 %) mais plus faibles chez les kinésithérapeutes (69,4 %) ou les sage-femmes (66,9 %). La majorité des professionnels de soins de santé ont reçu le vaccin *Comirnaty*® (Pfizer/BioNtech) (61,7 %), premier vaccin COVID-19 disponible en Belgique, suivi par le vaccin *Vaxzevria*® (AstraZeneca-Oxford) (29,9 %). Le pourcentage de professionnels de soins de santé vaccinés n'ayant pas de seconde dose administrée et/ou enregistrée endéans le délai recommandé est globalement faible (1,8 %).

L'impact de la vaccination sur les indicateurs épidémiologiques de l'épidémie COVID-19 chez les professionnels de soins de santé est également analysée. Les faibles incidences de cas COVID-19 et d'hospitalisations COVID-19 observées durant la 3^e vague de l'épidémie parmi les professionnels de soins de santé par rapport aux incidences enregistrées dans la population générale illustrent l'impact bénéfique de la vaccination massive de ce deuxième groupe prioritaire.

Malgré certaines limitations à prendre en compte dans leur interprétation, ces résultats intermédiaires permettent d'identifier tant les réussites que les manquements dans la campagne de vaccination des professionnels de soins de santé. Ces données pourront guider les autorités compétentes dans le choix des groupes spécifiques à consulter afin d'identifier les barrières à la vaccination à cibler lors des campagnes de rattrapage. Cela est d'autant plus crucial pour une campagne de vaccination réussie, étant donné que les taux de vaccination chez les professionnels de la santé corrélaient avec leur volonté de recommander la vaccination contre la COVID-19 à leurs patients. Rappelons que la possibilité de se faire vacciner est toujours offerte aux professionnels qui le souhaitent après avoir exprimé un premier refus.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	5
MÉTHODES	6
1. Surveillance de la vaccination des professionnels de soins de santé	6
1.1. Bases de données.....	6
1.2. Calculs des couvertures vaccinales.....	7
2. Premiers indicateurs de l'impact de la vaccination des professionnels de soins de santé sur l'épidémiologie de la COVID-19	8
RÉSULTATS	9
1. Surveillance de la vaccination des professionnels de soins de santé	9
1.1. Professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA.....	9
1.2. Couvertures vaccinales.....	10
1.2.1. Nationales et régionales.....	10
1.2.2. Par catégorie d'âge et par sexe.....	11
1.2.3. Par profession.....	13
1.3. Utilisation des différentes marques de vaccins COVID-19.....	14
2. Premiers indicateurs de l'impact de la vaccination des professionnels de soins de santé sur l'épidémiologie de la COVID-19	16
2.1. Surveillance de l'incidence des cas COVID-19.....	16
2.2. Surveillance de l'incidence des hospitalisations COVID-19.....	17
DISCUSSION	18
REMERCIEMENTS	20
ANNEXES	21

INTRODUCTION

Le 5 janvier 2021, la campagne de vaccination contre la COVID-19 a officiellement commencé en Belgique. En raison de contacts rapprochés avec des patients COVID-19 dans le cadre de leur activité, les professionnels de soins de santé présentent un risque élevé de contamination. Afin de maintenir le système de santé fonctionnel et de réduire le risque d'infections associées aux soins, ils ont été identifiés par la Task Force Vaccination comme deuxième groupe prioritaire de la campagne nationale, après les résidents et le personnel des maisons de repos (MR) et maisons de repos et de soins (MRS)¹.

Certains professionnels de soins de santé ont été vaccinés lors de la première phase de la campagne de vaccination belge, dans le cadre de leur activité au sein de MR/MRS. Un rapport spécifique concernant les couvertures vaccinales atteintes dans ces établissements est disponible [ici](#). Ensuite, la vaccination des professionnels de soins de santé s'est organisée en deux étapes :

- La vaccination du personnel de soins de santé hospitalier, qui a débuté le 18 janvier 2021 simultanément en Flandre, en Wallonie, à Bruxelles et en Communauté germanophone.
- La vaccination du personnel de soins de santé de première ligne (médecins généralistes, dentistes, pharmaciens...), qui a débuté le 1^{er} février 2021 à Bruxelles et en Communauté germanophone et les 22 et 23 février 2021, respectivement, en Flandre et en Wallonie.

Les quatre vaccins contre la COVID-19 disponibles en Belgique ont été utilisés pour la vaccination de ce groupe : le vaccin *Comirnaty*® (Pfizer/BioNtech), le *COVID-19 Vaccine Moderna*® (Moderna), le vaccin *Vaxzevria*® (AstraZeneca-Oxford) et le vaccin *COVID-19 Janssen*® (Johnson & Johnson). Le schéma vaccinal pour les trois premiers vaccins consiste en deux doses, administrées avec un intervalle recommandé de 21 à 35 jours (*Comirnaty*®), 28 jours (*COVID-19 Vaccine Moderna*®), ou 8 à 12 semaines (*Vaxzevria*®). Pour le *COVID-19 Vaccine Janssen*® une dose unique suffit.

L'analyse des données présentées dans ce rapport a été effectuée dans le cadre du projet [LINK-VACC](#), lancé par Sciensano parallèlement au déploiement de la campagne de vaccination COVID-19 en Belgique. Ce projet consiste à mettre en relation différentes bases de données existantes afin notamment de vérifier quel pourcentage de la population belge (et de certains groupes cibles) a déjà été vacciné.

L'objectif de ce rapport est de communiquer les couvertures vaccinales atteintes parmi les professionnels de soins de santé au niveau national et par région, sur base de leur lieu de résidence. Les couvertures atteintes par âge et sexe ainsi que pour les différents secteurs d'activités sont également présentées. Les données sont issues du couplage entre le registre national des vaccinations COVID-19 (Vaccinnet+) et la base de données commune aux différentes institutions publiques responsables de la reconnaissance des acteurs de soins de santé en Belgique (CoBRHA - Common Base Registry for HealthCare Actor).

Dans une deuxième partie, ce rapport résume les premiers effets potentiels de la vaccination des professionnels de soins de santé sur les indicateurs épidémiologiques de la COVID-19. Ceci grâce à la liaison entre les bases de données de surveillance des cas de COVID-19 confirmés en laboratoire² ou de surveillance clinique hospitalière de la COVID-19³ et la base de données CoBRHA⁴.

¹ TF Vaccination, avis pour l'opérationnalisation de la Stratégie de vaccination COVID-19 pour la Belgique, Décembre 2020. (https://d34i62pqlfm3rr.cloudfront.net/downloads/Note_TF_Strategy_Vaccination_FR_0312_post_press.pdf).

² https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_FAQ_FR_final.pdf

³ Van Goethem N et al. Rapid establishment of a national surveillance of COVID-19 hospitalizations in Belgium. *Archives of Public Health*(2020) 78:121. <https://doi.org/10.1186/s13690-020-00505-z>

⁴ <https://www.ehealth.fgov.be/ehealthplatform/fr/service-cobrha-common-base-registry-for-healthcare-actor>

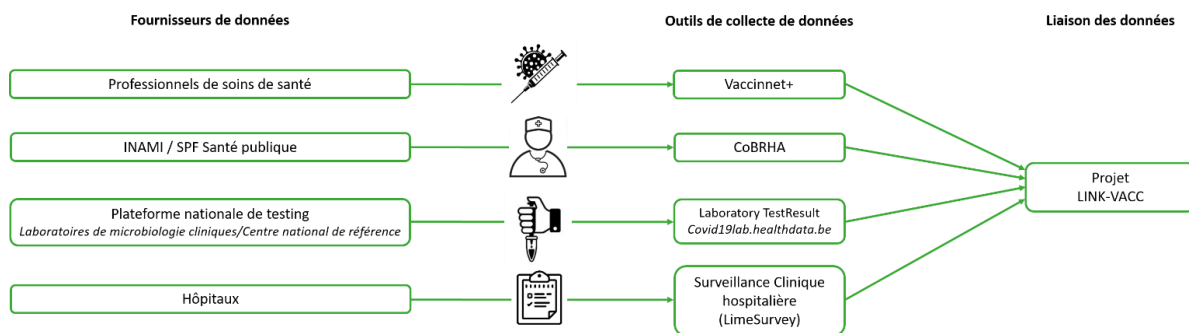
MÉTHODES

Pour l'élaboration de ce rapport, quatre bases de données ont été utilisées (**figure 1**) afin d'atteindre les deux objectifs visés :

- 1) La surveillance de la vaccination des professionnels de soins de santé
- 2) La surveillance de l'impact de la vaccination des professionnels de soins de santé sur l'épidémiologie de la COVID-19.

Ces différentes bases de données ont été liées au niveau individuel sur base du numéro d'identification unique d'une personne physique auprès de la sécurité sociale belge (numéro NISS) sous une forme pseudonymisée.

Figure 1. Aperçu schématique des bases de données utilisées pour la surveillance de la vaccination des professionnels de soins de santé reconnus en Belgique.



1. Surveillance de la vaccination des professionnels de soins de santé

1.1. BASES DE DONNEES

Afin d'identifier les professionnels de soins de santé vaccinés contre la COVID-19 en Belgique, deux bases de données ont été couplées :

- **Vaccinnet+** : le registre national des vaccinations COVID-19

Depuis plusieurs années, afin d'enregistrer les vaccinations, le gouvernement flamand met à disposition des professionnels de santé une plateforme spécifique, appelée Vaccinnet. Afin d'uniformiser l'enregistrement de la vaccination COVID-19 sur tout le territoire national, cette plateforme existante a été étendue aux différentes régions et communautés du pays, sous l'appellation Vaccinnet+.

Depuis le début de la campagne, toutes les doses de vaccins COVID-19 administrées en Belgique sont, tel que défini par la loi, enregistrées dans cette base de données. Les vaccinations y sont enregistrées aussi précisément et complètement que possible, sous la responsabilité des vaccinateurs.

Sciensano reçoit les données démographiques (NISS pseudonymisé, sexe, âge, code postal de résidence) de toutes les personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin COVID-19 en Belgique. Les données sur le vaccinateur (type (individuel ou organisation) et code postal) et sur le vaccin administré (marque du vaccin, numéro de lot, date d'administration, date d'enregistrement) sont également disponibles.

- **CoBRHA** (Common Base Registry for HealthCare Actor)

CoBRHA est une base de données intergouvernementale contenant tous les établissements de soins et les prestataires de soins reconnus en Belgique. Il s'agit d'une source authentique qui consolide les informations de différentes banques de données dont les informations sont considérées comme validées. Elle inclut le fichier des prestataires de soins (INAMI), le cadastre des prestataires de soins ou encore le fichier des institutions de soins (Service Public Fédéral (SPF) Santé Publique). La base de données est gérée par l'intégrateur de services fédéral eHealth, mais est alimentée en données par les autorités fédérales/régionales compétentes dans le secteur des soins de santé. Cette base de données a été utilisée par les autorités compétentes afin de convoquer les professionnels de soins de santé pour la vaccination contre la COVID-19.

Les prestataires de soins répertoriés dans CoBRHA incluent toutes les personnes ayant obtenu un diplôme d'une des professions de soins de santé en Belgique et un visa délivré par le SPF Santé Publique, ou un numéro INAMI en Belgique ou un visa attestant de l'équivalence de leur diplôme européen en Belgique. Dans le cadre du projet LINK-VACC, Sciensano reçoit les données démographiques (NISS pseudonymisé, âge, sexe, code postal de résidence, date de décès) et professionnelles (type de profession, spécialité, statut (actif/non actif)) de tous les professionnels de soins de santé enregistrés dans la base de données CoBRHA.

1.2. CALCULS DES COUVERTURES VACCINALES

La couverture vaccinale représente le pourcentage de personnes vaccinées dans une population cible. L'accès à la base de données CoBRHA a permis de déterminer le nombre total de professionnels de soins de santé (selon leur profession et leur spécialité) reconnus en Belgique constituant donc la population cible pour les analyses présentées dans ce rapport.

A noter que seuls les professionnels de soins de santé vivants au début de la campagne de vaccination et répertoriés comme étant actifs dans la base de données CoBRHA ont été considérés dans nos calculs.

Les couvertures vaccinales des professionnels de soins de santé ayant reçu au moins une dose de vaccin et de ceux étant entièrement vaccinés sont présentées dans ce rapport. La catégorie « au moins une dose » comprend toutes les personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin COVID-19, indépendamment du schéma vaccinal de celui-ci. Les personnes ayant par la suite reçu une seconde dose d'un vaccin nécessitant deux doses, ne sont pas exclues de cette catégorie. Cette catégorie inclut donc des personnes partiellement vaccinées (1 des 2 doses) et des personnes entièrement vaccinées (1 de 1 dose / 2 de 2 doses). Une personne est définie comme étant « entièrement vaccinée » lorsqu'elle a reçu toutes les doses prévues pour compléter son schéma vaccinal. Cela dépend donc du type de vaccin qu'elle reçoit. Pour les vaccins *Comirnaty®*, *Moderna®*, *Vaxzevria®*, une personne ayant reçu deux doses du vaccin est considérée comme entièrement vaccinée. Pour le vaccin *COVID-19 Janssen®* une personne est considérée entièrement vaccinée après une seule dose du vaccin.

Les données sur les lieux de pratiques professionnelles n'étant pas disponibles dans CoBRHA, il n'est actuellement pas possible de déterminer les couvertures vaccinales atteintes localement au sein d'un établissement spécifique (hôpital, MR/MRS,...). La répartition géographique indiquée dans ce rapport est donc basée sur le code postal du lieu de résidence du professionnel de santé et non sur le code postal du site de vaccination ou de l'adresse professionnelle de la personne vaccinée.

Un professionnel de santé peut cumuler plusieurs professions ou spécialités reconnues. Pour le calcul des couvertures vaccinales pour les professionnels de santé dans leur ensemble, chaque individu n'est compté qu'une seule fois. Cependant lors du rapportage des couvertures vaccinales par profession ou spécialité, un même individu peut être considéré dans plusieurs catégories.

2. Premiers indicateurs de l'impact de la vaccination des professionnels de soins de santé sur l'épidémiologie de la COVID-19

Sur base du NISS pseudonymisé, les professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA ont pu être identifiés dans deux autres systèmes de surveillance organisés par Sciensano⁵:

- La surveillance des cas COVID-19 confirmés en laboratoire
- La surveillance clinique hospitalière des cas COVID-19

Ces données ont permis de comparer les indicateurs d'incidence cumulée sur 14 jours pour le nombre de cas et d'incidence cumulée sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations parmi les professionnels de soins de santé identifiés dans CoBRHA aux chiffres observés dans la population générale. Ces données fournissent des indicateurs précoces d'effets de la vaccination des professionnels de soins de santé sur l'épidémiologie de la COVID-19, compilés dans la deuxième partie de ce rapport.

⁵ https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_FAQ_FR_final.pdf

RÉSULTATS

1. Surveillance de la vaccination des professionnels de soins de santé

Au cours de la période du 28 décembre 2020 au 31 mai 2021 inclus, un total de 6 732 836 doses de vaccins COVID-19 avait été administré à la population belge dont 11,31 % soit 761 903 doses aux professionnels de soins de santé répertoriés dans la base de données CoBRHA.

1.1. PROFESSIONNELS DE SOINS DE SANTÉ RÉPERTORIÉS DANS COBRHA

Afin de simplifier l'analyse des couvertures vaccinales atteintes chez les professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA, ceux-ci ont été répartis en 7 catégories telles que présentées sur le site du [SPF Santé publique](#) et dans le **tableau 1**, ci-dessous. Au total, 579 126 professionnels de soins de santé répertoriés dans la base de données CoBRHA comme étant actifs et vivants au début de la campagne de vaccination Belge sont inclus dans les analyses présentées dans ce rapport.

Tableau 1. Nombre et classification des professionnels de santé répertoriés dans CoBRHA

Catégories professionnelles	Professions	Nombre de personnes
Pharmaciens, Médecins, Dentistes	Pharmaciens	20 554
	Médecins généralistes	19 264
	Médecins spécialistes	38 994
	Dentistes	11 918
Kinésithérapeutes	Kinésithérapeutes	45 621
Secouristes ambulanciers	Secouristes ambulanciers	16
Sage-femmes	Sage-femmes	14 321
Infirmiers, aides-soignants	Infirmiers	217 473
	Aide-soignants	160 527
Paramédical	Ambulancier de transport non urgent	2 235
	Assistant pharmaceutico-technique	14 626
	Audiologues et audiciens	3 409
	Bandagistes, orthésistes et prothésistes	10 588
	Diététiciens	7 178
	Ergothérapeutes	13 910
	Hygiénistes bucco-dentaires	150
	Logopèdes	13 357
	Orthoptistes-optométristes	4 504
	Podologues	1 071
	Technologues de laboratoire médical	12 810
Technologues en imagerie médicale	3 249	
Santé mentale	Orthopédagogues cliniciens	1 280
	Psychothérapeutes	101
	Psychologues cliniciens	12 860

1.2. COUVERTURES VACCINALES

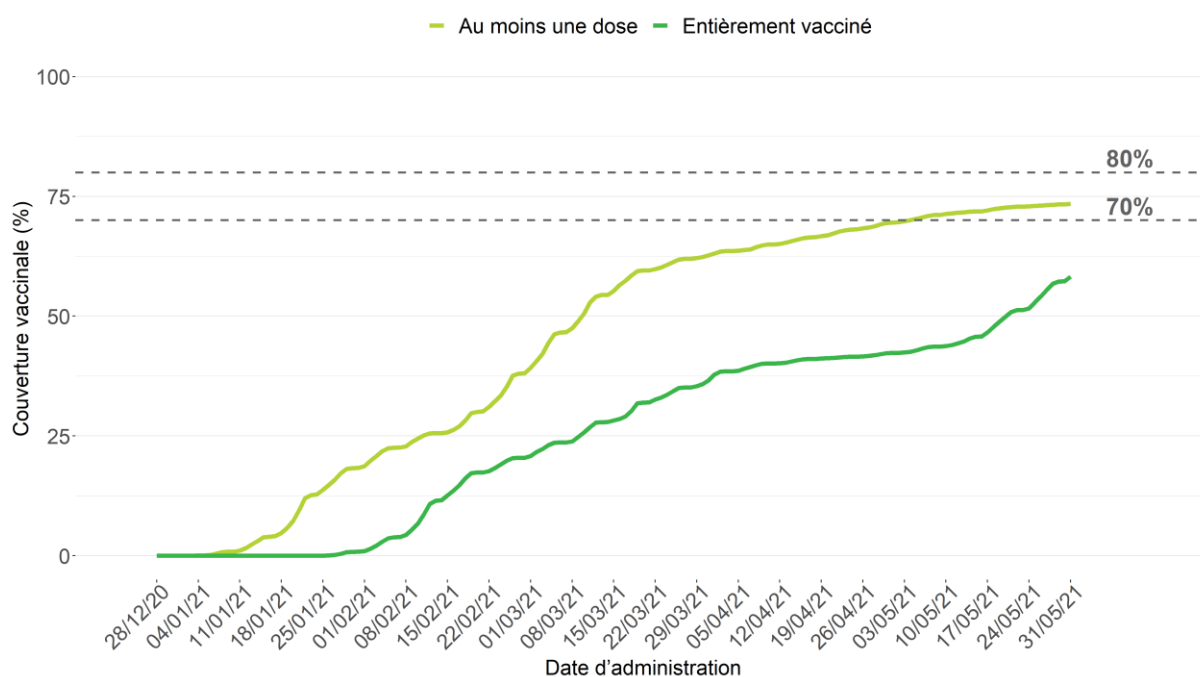
Dans les paragraphes suivants, nous présentons les couvertures vaccinales atteintes chez les professionnels de santé, au niveau national et régional, selon leur âge et leur sexe et selon leur profession. Ces résultats seront comparés aux objectifs de vaccination établis par les autorités. En effet, dans [l'avis pour l'opérationnalisation de la stratégie de vaccination COVID-19 pour la Belgique](#) publié le 3 décembre 2020 par la Task Force Vaccination, l'objectif d'atteindre la vaccination complète d'au moins 70% de la population générale a été fixé afin de constituer une immunité collective destinée à contrer la circulation du virus. Dans un [document publié le 19 janvier 2021](#), la Commission Européenne (CE) déclare comme un des objectifs pour combattre la pandémie, l'atteinte d'un taux de vaccination d'au moins 80 % des personnes âgées de plus de 80 ans et 80% des professionnels de la santé et des services sociaux de chaque Etat membre avant fin mars 2021.

1.2.1. Nationales et régionales

Pour rappel, la répartition géographique indiquée dans ce rapport est basée sur le code postal du lieu de résidence du professionnel de soins de santé et non sur leur adresse de pratique professionnelle. Cette répartition ne reflète pas le nombre de vaccinations effectuées par les entités fédérées puisqu'une majorité de ces personnes sont vaccinées sur leur lieu de travail (MR/MRS, hôpitaux, pratique ambulatoire ou structures collectives de soins).

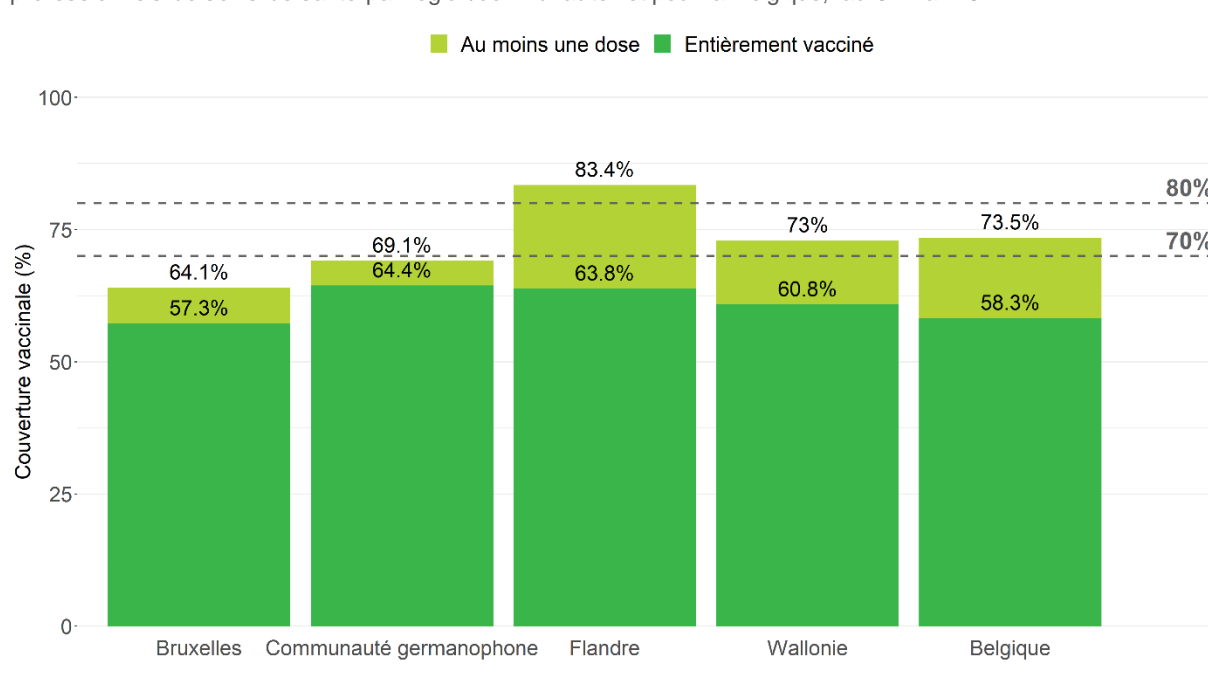
La **figure 2** représente l'évolution dans le temps de la couverture vaccinale pour les professionnels de soins de santé vaccinés avec au moins une dose et entièrement vaccinés en Belgique.

Figure 2. Evolution des couvertures vaccinales (%) chez les professionnels de soins de santé ayant reçu au moins une dose et entièrement vaccinés pour la Belgique.



La figure 3 présente les couvertures vaccinales pour les professionnels de soins de santé ayant reçu au moins une dose de vaccin et entièrement vaccinés, le 31 mai 2021, selon leur lieu de résidence par région/communauté et pour la Belgique.

Figure 3. Couvertures vaccinales (%) par statut vaccinal (au moins une dose et entièrement vacciné) chez les professionnels de soins de santé par région/communauté et pour la Belgique, au 31 mai 2021.



Au 31 mai 2021, les couvertures vaccinales nationales montrent que 73,5 % des professionnels de soins de santé reconnus en Belgique ont reçu au moins une dose et 58,3 % ont reçu le schéma vaccinal complet.

Des différences régionales et communautaires sont observées : les pourcentages de professionnels de soins de santé ayant reçu au moins une dose au 31 mai étaient de 64,1 % à Bruxelles, contre 69,1 % en Communauté germanophone, 73,0 % en Wallonie et 83,4 % en Flandre.

Globalement, l'objectif de couverture vaccinale de 70% visé par la Task force Vaccination a été atteint au niveau national ainsi qu'en Flandre et en Wallonie pour la première dose du vaccin. Cet objectif n'a pas été atteint parmi les professionnels de soins de santé résidant à Bruxelles ou en Communauté germanophone. Au 31 mai, un taux de couverture vaccinale « au moins une dose » supérieur à 80 % (objectif visé par la CE) n'a été atteint qu'en Flandre.

Une augmentation des couvertures « entièrement vacciné » est encore attendue après le 31 mai. Comme mentionné plus loin, au point 1.3 *Utilisation des différentes marques de vaccins COVID-19*, à cette date, certains professionnels n'avaient pas encore atteint le délai recommandé entre les deux doses de leur schéma vaccinal. Compte tenu du pourcentage moyen d'acceptation de seconde dose et du nombre de personnes ayant reçu au moins une dose au 31 mai, l'objectif visé par la Task Force d'atteindre la vaccination complète d'au moins 70% des professionnels de soins de santé sera atteint à la fin du mois de juin.

1.2.2. Par catégorie d'âge et par sexe

L'adhésion à la vaccination peut varier selon le sexe ou l'âge de la personne. Pour rappel, l'inclusion des professionnels de soins de santé dans ces analyses se base sur le statut actif/inactif mentionné dans CoBRHA et non sur l'âge de la personne. Au total, 14 046 personnes de plus de 75 ans sont toujours répertoriées comme « actif » dans la base de données CoBRHA. Ces personnes ont été incluses dans les analyses ci-dessous.

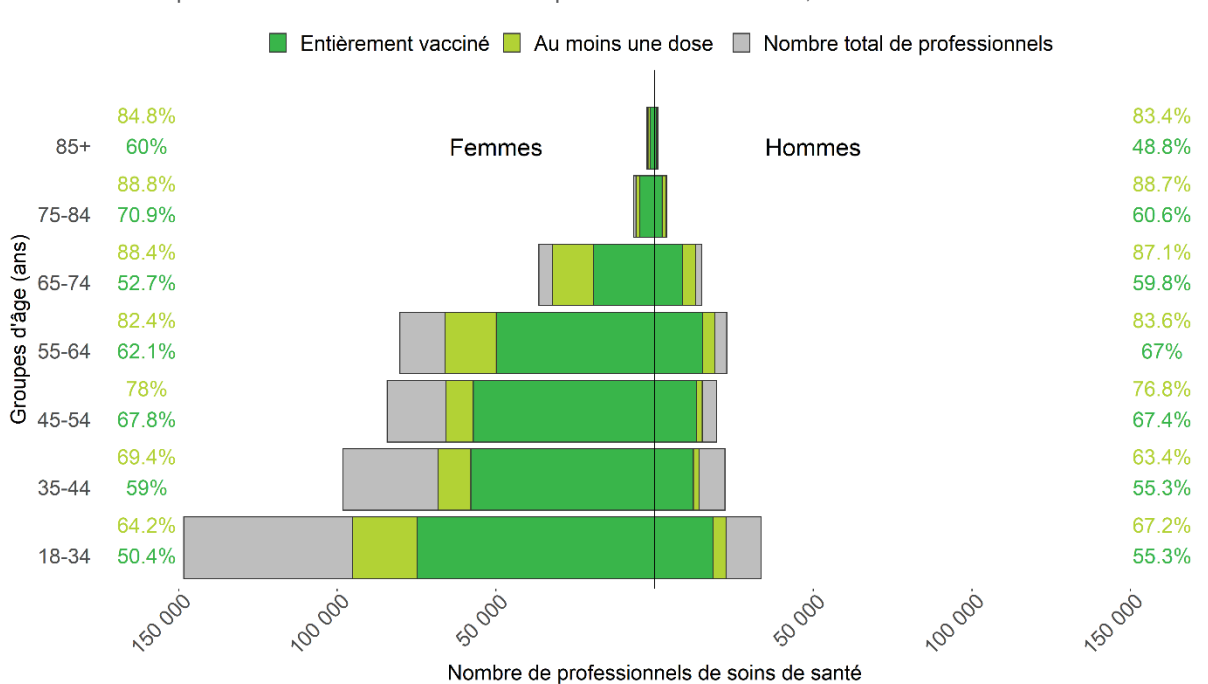
Les couvertures vaccinales « au moins une dose » augmentent avec l'âge des professionnels de soins de santé, allant de 65,1 % pour les 19 à 34 ans à 88,8 % pour les 75-84 ans. Le seuil de 70 % recommandé par la Task Force a été atteint chez les professionnels de plus de 45 ans et celui de 80 % recommandé par la CE est atteint à partir de 55 ans (**tableau 2**).

Tableau 2. Nombre et couvertures vaccinales des professionnels de soins de santé ayant reçu au moins une dose de vaccin et entièrement vaccinés, par catégorie d'âge, au 31 mai 2021.

Catégories d'âge	Au moins une dose		Entièrement vacciné	
	Nombre	Couverture vaccinale	Nombre	Couverture vaccinale
85+	2 980	84,3 %	1 993	56,4 %
75-84	9 331	88,8 %	7 045	67,0 %
65-74	45 117	88,1 %	28 063	54,8 %
55-64	85 106	82,7 %	65 067	63,2 %
45-54	80 747	77,8 %	70 274	67,7 %
35-44	82 712	68,5 %	70 541	58,4 %
19-34	119 490	65,1 %	94 563	51,5 %

La **figure 4** présente les couvertures vaccinales « au moins une dose » et « entièrement vacciné » parmi les professionnels de soins de santé, par âge et par sexe. Si le sexe féminin est surreprésenté parmi les professionnels de soins de santé, les couvertures vaccinales atteintes par groupes d'âge sont similaires entre les hommes et les femmes.

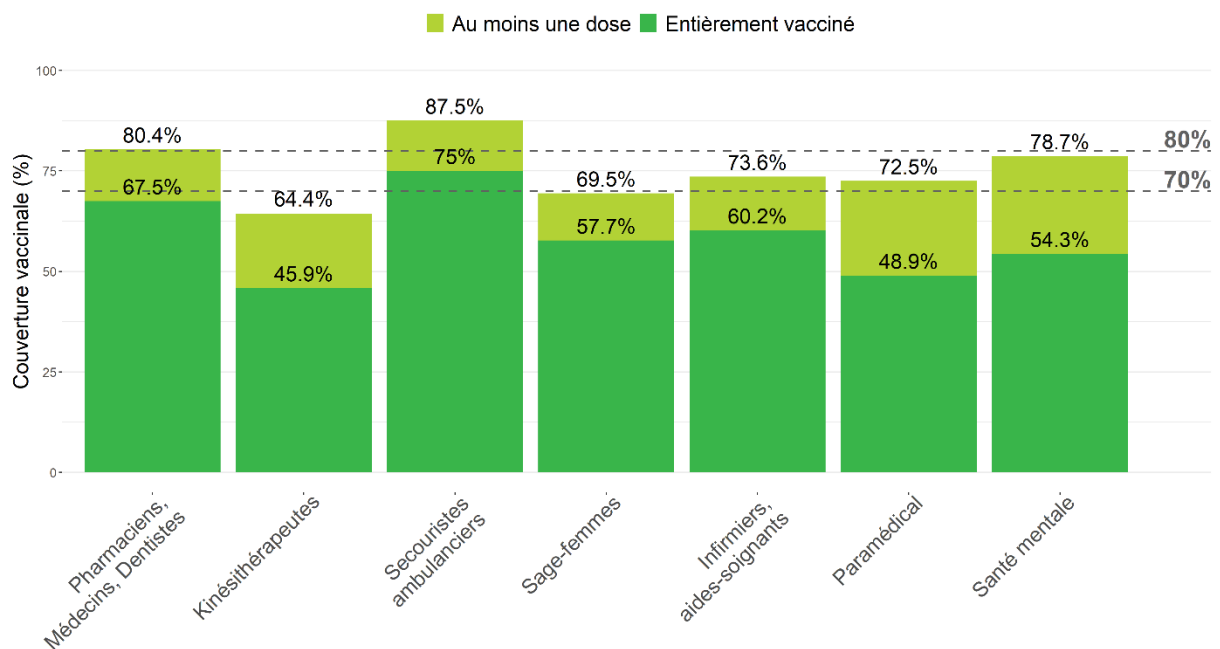
Figure 4. Couvertures vaccinales « au moins une dose » et « entièrement vacciné », par âge et par sexe parmi l'ensemble des professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA, au 31 mai 2021.



1.2.3. Par profession

Les professionnels de soins de santé ont tout d'abord été vaccinés sur leur lieu de travail, en maison de repos ou à l'hôpital. La vaccination des professionnels de soins de santé oeuvrant en première ligne a eu lieu dans un deuxième temps. Comme le montre la **figure 5** ci-dessous, des différences sont constatées par catégorie professionnelle. A l'exception des sage-femmes et des kinésithérapeutes, une couverture vaccinale supérieure à 70 % recommandée par la Task Force a été atteinte dans toutes les catégories. Cependant le taux de vaccination de 80 % recommandé par la CE n'a été atteint que dans la catégorie regroupant pharmaciens, médecins et dentistes et dans celle des secouristes ambulanciers.

Figure 5. Couvertures vaccinales (%) par statut vaccinal (au moins une dose et entièrement vacciné) chez les professionnels de soins de santé par catégorie professionnelle, au 31 mai 2021.



En annexe, différents tableaux reprennent les couvertures vaccinales « au moins une dose » au 31 mai 2021, parmi les différentes professions (**annexe 1**), spécialités médicales (**annexe 2**) et spécialités infirmières (**annexe 3**) répertoriées dans CoBRHA, selon le lieu de résidence des professionnels de soins de santé.

En résumé, des couvertures vaccinales nationales « au moins une dose » supérieures à 80% sont observées parmi les pharmaciens, les médecins généralistes et spécialistes, les secouristes ambulanciers et ambulanciers de transport non-urgent, les audiolgues et audiciens, ainsi que parmi les bandagistes, orthésistes et prothésistes (**annexe 1**). Des couvertures sensiblement plus faibles sont par contre détectées notamment parmi les sages-femmes (69,5 %), les aide-soignants (68 %) ou encore les kinésithérapeutes (64,4 %). Ici également des différences inter-régionales/communautaires sont constatées. En Wallonie, en Communauté germanophone et à Bruxelles ces 3 catégories présentent de faibles taux de couverture. En Flandre les taux les plus bas sont observés parmi certaines professions paramédicales (orthoptistes-optométristes, diététiciens, ergothérapeutes etc). De plus, si des taux élevés ont été atteints parmi l'ensemble des médecins et infirmières spécialisés de toutes les régions/communautés (**annexe 2 et 3**), on notera toutefois des taux inférieurs à 70 % parmi les infirmières spécialisées en gériatrie résidant à Bruxelles (63,4 %), et parmi les infirmières spécialisées en néonatalogie (68,4 %) et les chirurgiens (65,9 %) résidant en Communauté germanophone.

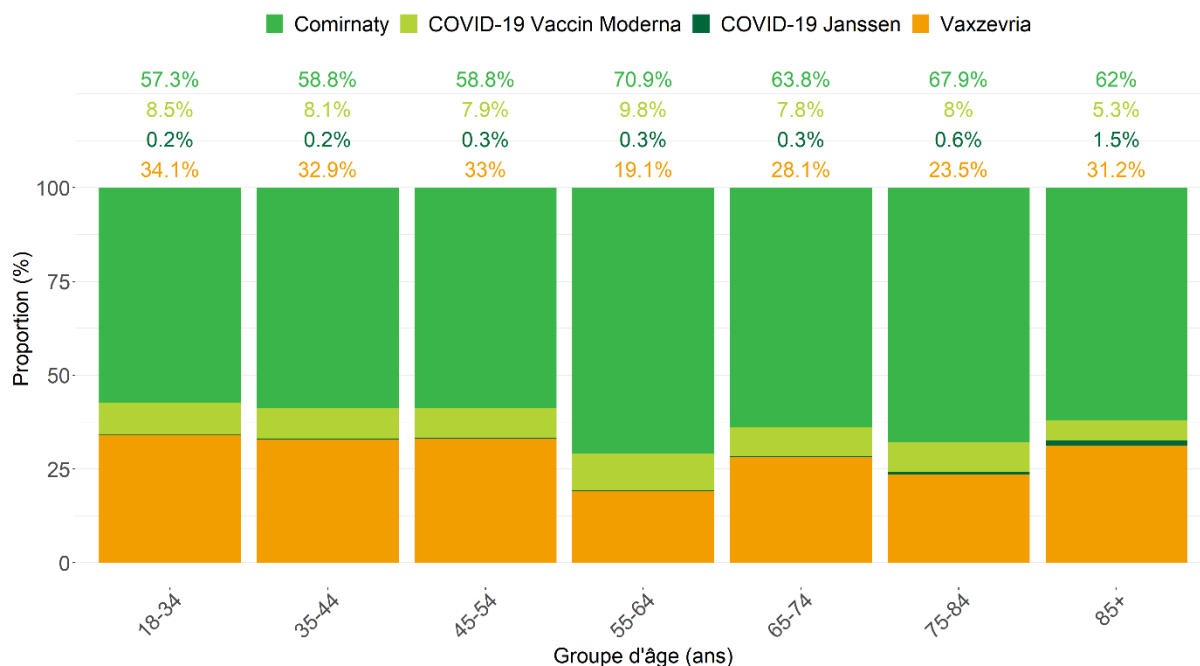
1.3. UTILISATION DES DIFFÉRENTES MARQUES DE VACCINS COVID-19

Les quatre vaccins utilisés en Belgique contre la COVID-19 sont arrivés de manière séquentielle en Belgique avec en premier lieu le vaccin *Comirnaty*® (Pfizer/BioNtech) (le 28 décembre 2020), suivi du *COVID-19 Vaccine Moderna*® (le 11 janvier 2021), du vaccin *Vaxzevria*® (AstraZeneca-Oxford) (le 12 février 2021) et finalement du vaccin *COVID-19 Janssen*® (Johnson & Johnson) (le 28 avril 2021).

Les professionnels de soins étant parmi les premiers vaccinés, la majorité a reçu le premier vaccin disponible dans le pays, soit *Comirnaty*® (61,5 %), suivi par le vaccin *Vaxzevria*® (29,7 %). Seule une petite proportion des professionnels de soins santé a reçu le vaccin *COVID-19 Vaccine Moderna*® (8,5 %) ou encore le vaccin *COVID-19 Janssen*® (0,3 %).

La **figure 6** ci-dessous représente la proportion des différentes marques de vaccins COVID-19 parmi les professionnels de santé ayant reçu une 1^e dose en fonction de leur âge. Quel que soit leur âge, le vaccin *Comirnaty*® reste le principal vaccin reçu, avec des pourcentages allant de 57,3 % chez les 18-34 ans à 70,9 % chez les 55-64 ans. L'utilisation du vaccin *Vaxzevria*® reflète probablement la restriction initiale émise pour administrer ce vaccin dans la tranche d'âge de 18 à 55 ans, avant de le réserver aux personnes âgées de 56 ans et plus⁶.

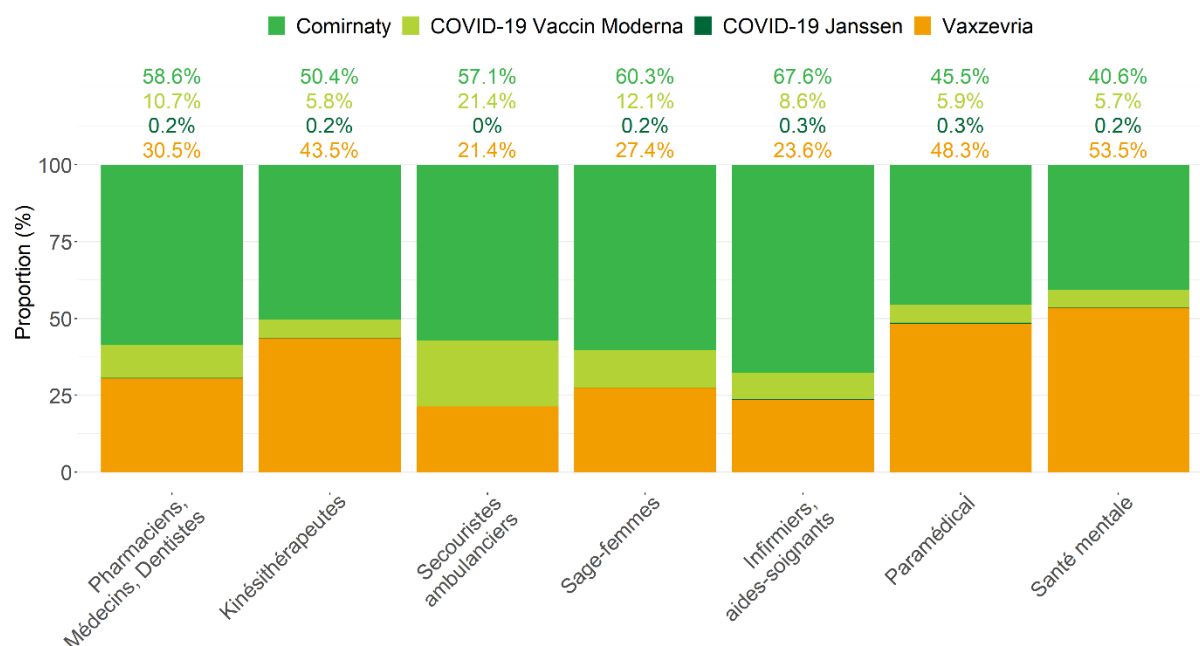
Figure 6. Proportion des différentes marques de vaccin COVID-19 utilisées pour la 1^e dose chez les professionnels de soins de santé, par âge, au 31 mai 2021.



Etant donné l'arrivée séquentielle des différentes marques de vaccins et le déploiement par phase de la campagne de vaccination, la répartition de différentes marques de vaccins varie également en fonction des catégories de professions. La **figure 7** présente les proportions des différentes marques de vaccins utilisées pour la 1^e dose selon les catégories de professionnels de soins de santé décrites au point 1.1 de ce rapport.

⁶ Les indications d'âge pour le vaccin *Vaxzevria*® ont changé au cours de la campagne de vaccination belge comme suit : (i) 12 février au 2 mars 2021: 18 à 55 ans; (ii) 3 mars au 6 avril : ≥ 18 ans ; (iii) 7 avril au 23 avril: ≥ 56 ans; (iv) À partir du 24 avril: ≥ 41 ans. Aussi, à partir du 26 mai 2021, la Conférence interministérielle Santé Publique a décidé d'adopter un principe de précaution et de limiter temporairement l'utilisation du vaccin COVID-19 Janssen® aux personnes âgées de 41 ans et plus.

Figure 7. Proportion des différentes marques de vaccin COVID-19 utilisées pour la 1^{er} dose chez les professionnels de soins de santé, par catégorie professionnelle, au 31 mai 2021.



Les professionnels de soins de santé travaillant en maison de repos ou en milieu hospitalier ont été vaccinés en premier lieu. Une majorité d'entre eux (infirmières, aides-soignants, sage-femmes ou encore secouristes) a reçu le 1^{er} vaccin disponible en Belgique, le vaccin *Comirnaty*®. Les médecins, pharmaciens et dentistes oeuvrant en première ligne ont également reçu principalement ce vaccin (58,6 %) mais une proportion plus importante d'entre eux a reçu le vaccin *Vaxzevria*® (30,5 %). L'utilisation de ce dernier est plus élevée parmi les kinésithérapeutes (43,5 %), les professions paramédicales (48,3 %), ou les professions de santé mentale (53,5 %). Cela explique les écarts plus importants entre les couvertures « au moins une dose » et « entièrement vacciné » observées dans ces trois groupes, causés par l'intervalle de 8 à 12 semaines pour le *Vaxzevria*® par rapport au schéma vaccinal de 3 à 5 semaines pour le vaccin *Comirnaty*®.

Au 31 mai, nous observons que parmi les professionnels de santé ayant reçu une première dose d'un schéma vaccinal à deux doses, la majorité (79,3 %) avait déjà reçu leur seconde dose. Environ un cinquième (18,9 %) n'avait pas encore atteint le délai recommandé pour compléter leur schéma vaccinal. Le pourcentage de professionnels de soins de santé n'ayant pas reçu leur seconde dose après l'intervalle recommandé entre les deux doses était donc très limité (1,8 %). Ce pourcentage était un peu plus élevé parmi les professionnels de santé ayant reçu une première dose du vaccin *Vaxzevria*® (2,3 %), par rapport au vaccin *Comirnaty*® (1,5 %) ou le *COVID-19 vaccine Moderna*® (1,6 %). A noter que ces pourcentages peuvent évoluer dans le temps, la majorité des personnes n'ayant pas encore atteint le délai recommandé entre deux doses de vaccin ayant reçu le vaccin *Vaxzevria*® (73,7 %).

Table 3. Proportion de professionnels de santé ayant reçu ou non une deuxième dose parmi les professionnels de santé ayant reçu une première dose d'un vaccin nécessitant deux doses, par marque de vaccin.

	Toutes les marques ⁽¹⁾	Comirnaty®	COVID-19 Vaccine Moderna®	Vaxzevria®
Ayant reçu une seconde dose	79,3 %	91,3 %	91,6 %	50,9 %
Ayant reçu une dose et en attente de la seconde	18,9 %	7,2 %	6,7 %	46,8 %
Ayant reçu une dose et dépassé le délai requis pour la seconde dose	1,8 %	1,5 %	1,6 %	2,3 %

(1) Les personnes ayant reçu un vaccin *COVID-19 Janssen*® (Johnson & Johnson) ne sont pas représentées dans ce tableau.

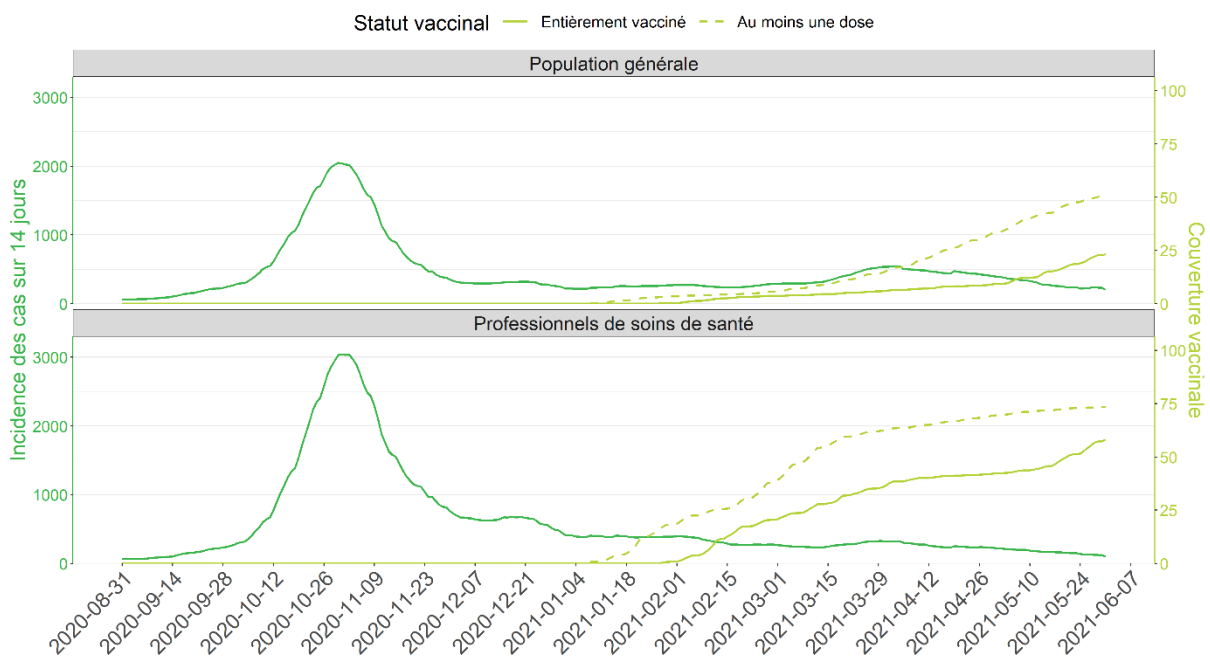
2. Premiers indicateurs de l'impact de la vaccination des professionnels de soins de santé sur l'épidémiologie de la COVID-19

Les liaisons entre la base de données CoBRHA et les bases de données de surveillance des tests laboratoire COVID-19 et de la surveillance hospitalière COVID-19 organisées par Sciensano, ont permis de comparer les incidences de cas COVID-19 et d'hospitalisations causées par la COVID-19 parmi la population générale et parmi les professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA.

2.1. SURVEILLANCE DE L'INCIDENCE DES CAS COVID-19

La **figure 8** ci-dessous présente l'évolution de l'incidence (nombre de nouveaux cas/100 000 habitants) sur 14 jours pour le nombre de cas COVID-19 confirmés (vert foncé) et des couvertures vaccinales (vert clair) (au moins une dose (ligne pointillée) et entièrement vacciné (ligne pleine)), pour la population générale et pour les professionnels de soins de santé répertoriés dans la base de données CoBRHA. La situation depuis le début de la deuxième vague de l'épidémie en Belgique, soit depuis le 31 août 2020, est présentée.

Figure 8. Incidence cumulée des cas COVID-19 sur 14 jours par 100 000 habitants et couvertures vaccinales 'au moins une dose' et 'entièrement vacciné' à partir du 31 août 2020, parmi la population générale et parmi les professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA .



Lors de la deuxième vague de l'épidémie, l'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas était nettement plus élevée parmi les professionnels de soins de santé, avec un pic de 3 042/100 000 professionnels au 31 octobre 2020, versus un pic de 2 048/100 000 habitants pour la population générale adulte au 30 octobre 2020. La couverture vaccinale complète (« entièrement vacciné ») a rapidement augmenté parmi les professionnels de soins de santé pour atteindre un taux de 12,6 % le 15 février, semaine marquant le début de la troisième vague de l'épidémie en Belgique. A cette date, le taux de couverture vaccinale complète dans la population générale adulte était de 2,6 %.

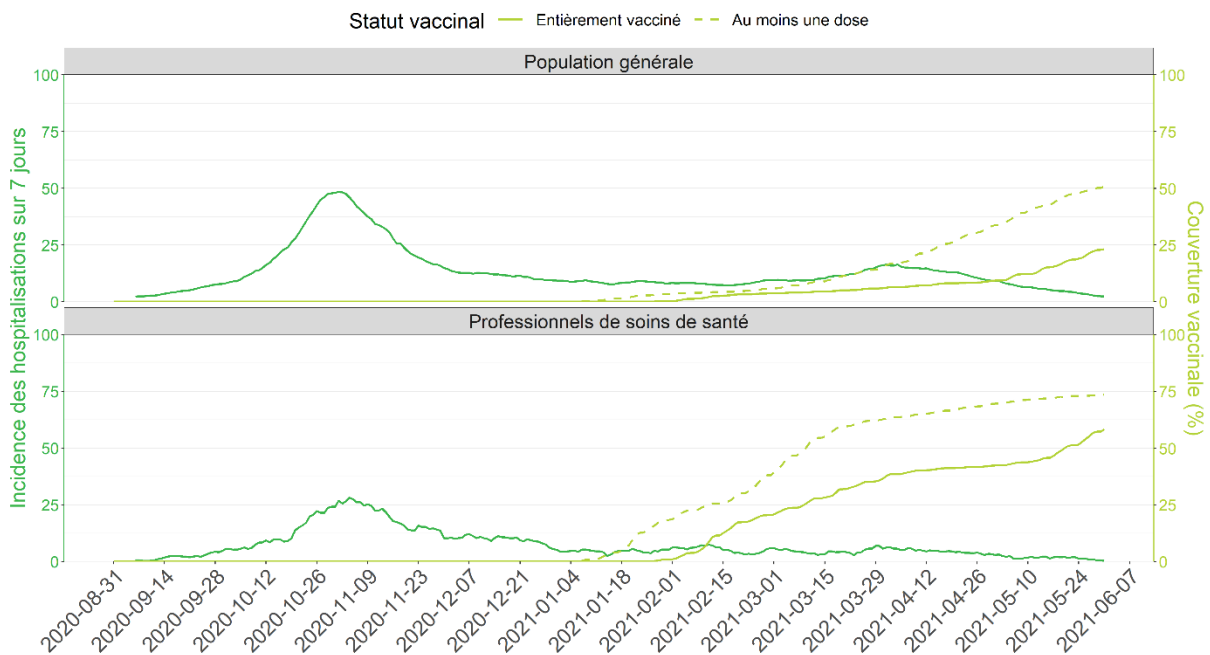
L'augmentation précoce et rapide des couvertures vaccinales parmi les professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA semble avoir permis de limiter le nombre de cas positifs détectés dans cette population spécifique lors de la 3^e vague. Parmi la population générale, le pic d'incidence sur 14

jours pour le nombre de cas confirmés COVID-19 détectés pendant cette vague a été atteint le 4 avril 2021 représentant 541/100 000 habitants. A cette même date, l'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas confirmés COVID-19 parmi les professionnels de soins de santé était de 323/100 000 professionnels. La tendance s'est donc inversée entre la 2^e et la 3^e vague, signe de l'efficacité de la campagne de vaccination contre la COVID-19.

2.2. SURVEILLANCE DE L'INCIDENCE DES HOSPITALISATIONS COVID-19

La **figure 9** ci-dessous représente l'évolution de l'incidence (nombre de nouvelles hospitalisations/100 000 habitants) sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations COVID-19 (vert foncé) et des couvertures vaccinales (première dose (ligne pointillée) et entièrement vacciné (ligne pleine)) (vert clair), pour la population générale et pour les professionnels de soins de santé répertoriés dans la base de données CoBRHA. La situation depuis le début de la deuxième vague de l'épidémie en Belgique, soit depuis le 31 août 2020, est présentée.

Figure 9. Incidence cumulée des hospitalisations COVID-19 sur 7 jours par 100 000 habitants et couvertures vaccinales 'au moins une dose' et 'entièrement vacciné' à partir du 31 août 2020, parmi la population générale et parmi les professionnels de soins de santé répertoriés dans CoBRHA.



Depuis le début de la deuxième vague de l'épidémie, le nombre de nouvelles admissions à l'hôpital pour COVID-19 a toujours été plus élevé parmi l'ensemble de la population générale en comparaison aux professionnels de soins de santé. Le rapport [épidémiologique de surveillance hospitalière](#) décrit les caractéristiques démographiques des patients hospitalisés pour la COVID-19 en Belgique durant toute la pandémie. Ces caractéristiques ont évolué au cours du temps. Cependant, les données montrent que les patients hospitalisés étaient en général plus âgés et plus souvent atteints de plusieurs comorbidités. Les professionnels de soins de santé étant globalement plus jeunes et en meilleure santé, une incidence plus faible d'hospitalisations COVID-19 dans ce groupe spécifique était attendue. Il est cependant à noter qu'entre la deuxième et la troisième vague de l'épidémie, l'âge médian des patients hospitalisés a diminué de 73 à 64 ans. Toutefois, la couverture vaccinale complète (« entièrement vacciné ») a rapidement augmenté chez les professionnels de santé pour atteindre un taux de 39,4 % au 7 avril 2021, date du pic d'hospitalisations durant la 3^e vague de l'épidémie. La protection vaccinale a sans doute permis de limiter fortement les hospitalisations dans ce groupe au cours de cette 3^e vague.

DISCUSSION

Suite aux contraintes imposées par l'approvisionnement progressif de la Belgique en doses de vaccin anti-COVID-19, la Task Force Vaccination a établi une stratégie de vaccination par phases. Les professionnels de soins de santé ont été identifiés comme deuxième groupe prioritaire de la campagne nationale, après les résidents et le personnel des MR/MRS⁷.

Au 31 mai 2021, les couvertures vaccinales calculées à partir de la liaison du registre de vaccination Vaccinnet+ et la base de données CoBRHA⁸ révèlent que l'objectif de couverture vaccinale de 70 % visé par la Task Force Vaccination a été atteint nationalement pour la première dose du vaccin COVID-19 parmi les professionnels de soins de santé reconnus en Belgique. A l'exception des professionnels de santé résidant en Flandre, l'objectif de 80 % visé par la CE n'a par contre pas été atteint dans ce groupe. Comme identifié lors du calcul des couvertures vaccinales COVID-19 des résidents et membres du personnel de MR/MRS⁹ ou lors des campagnes vaccinales contre la grippe saisonnière antérieures¹⁰, des différences régionales/communautaires ont été observées avec de meilleures couvertures vaccinales atteintes chez les professionnels de soins de santé résidant en Flandre. A l'heure de la rédaction de ce rapport, la vaccination des professionnels de soins de santé se poursuivait et environ un cinquième de ceux ayant reçu une première dose n'avait pas atteint le délai minimal pour recevoir leur schéma de vaccination complet. Ceci explique les faibles taux de couvertures vaccinales « entièrement vaccinés » présentés dans ce rapport.

La majorité des professionnels de soins de santé a reçu le vaccin *Comirnaty*® (61,5 %), premier vaccin COVID-19 disponible en Belgique, suivi par le vaccin *Vaxzevria*® (29,7 %). Parmi les professionnels de soins ayant reçu la 1^{ère} dose d'un schéma vaccinal à deux doses, la majorité a déjà reçu la 2^e dose (79,3 %). Le pourcentage de primo-vaccinés n'ayant pas de 2^e dose administrée et/ou enregistrée endéans le délai recommandé reste faible, de l'ordre de 1,8%. Ce pourcentage est un peu plus élevé pour *Vaxzevria*® (2,3 %) que pour les autres vaccins (*Comirnaty*® (1,5 %) ou le *COVID-19 vaccine Moderna*® (1,6 %)).

Des différences de couvertures vaccinales par catégorie d'âge ont également été constatées, avec une corrélation positive entre l'âge et la vaccination. La perception du bénéfice individuel menant à une meilleure adhésion à la vaccination est probablement plus positive pour les professionnels de soins de santé plus âgés, étant eux-mêmes à plus haut risque d'une forme sévère de COVID-19. Rappelons que les plus de 65 ans avaient été identifiés comme les moins hésitants face à la vaccination dans la 6^e enquête de santé COVID-19 (Health Interview Survey (HIS))³. Selon cette même enquête, interrogeant au mois de mars 2021 plus de 20 000 adultes de la population générale résidant en Belgique, le pourcentage de femmes hésitant à se faire vacciner contre la COVID-19 était plus élevé que le pourcentage d'hommes (11 % vs 7 %). Dans le présent rapport, aucune différence en termes de couverture vaccinale n'est observée entre hommes et femmes.

⁷ TF vaccination, avis pour l'opérationnalisation de la Stratégie de vaccination COVID-19 pour la Belgique, Décembre 2020. (https://d34i62pqlfm3rr.cloudfront.net/downloads/Note_TF_Strategy_Vaccination_FR_0312_post_press.pdf).

⁸ Projet Link-Vacc (<https://www.sciensano.be/fr/projets/mise-en-relation-de-registres-pour-la-surveillance-du-vaccin-covid-19>) :

⁹ Catteau L., Haarhuis F., Dequeker S., Vandael E., Stouten V., Litzroth A., Wyndham Thomas C. Surveillance de la vaccination COVID-19 dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins belges. [Résultats jusqu'au 24 mars 2021](#). Bruxelles, Belgique: Sciensano; 2021.

¹⁰ S. Dequeker, E. Duysburgh. Indicateurs de qualité en hygiène hospitalière dans les hôpitaux aigus. Bruxelles, Belgique: Sciensano; 2019 76p. Numéro de rapport : D/2019/2505/440/43. Disponible en ligne : http://www.nsih.be/surv iq/reports_fr.asp

Les premiers professionnels de la santé à avoir été invités à la vaccination sont ceux ayant une activité en MR/MRS, suivis de ceux travaillant en milieu hospitalier, puis de ceux travaillant en première ligne¹¹, avant un élargissement à tous les métiers de santé. Si les données de CoBRHA ne permettent pas de distinguer avec certitude le personnel hospitalier du personnel à pratique ambulatoire, sur base du type de diplôme, nous constatons que les couvertures vaccinales atteintes parmi les médecins généralistes (88,4%) ne diffèrent pas des médecins spécialistes (entre 83,9% et 89,4 % ayant reçu au moins une dose de vaccin). Ces valeurs correspondent à celles obtenues pour les professionnels de soins de première ligne participant à l'étude de séroprévalence CHARMING¹² (2 859 médecins généralistes et autres professionnels de santé de leurs cabinets). On notera que ces chiffres restent par contre en dessous des résultats obtenus pour les professionnels de soins de milieu hospitalier participant à une étude de séroprévalence équivalente (97 % de couverture vaccinale au moins une dose)¹². Néanmoins il s'agit d'un échantillon plus petit (n=322) avec des biais de participation possibles. Par contre, de meilleures couvertures vaccinales nationales sont observées parmi les infirmières spécialisées (ex. en gériatrie, oncologie etc) (84,5 %-89,8 %) par rapport à l'ensemble des infirmières répertoriées dans CoBRHA (77,6 %) (**annexe 3**).

Globalement, les taux de couverture vaccinale « au moins une dose » sont inférieurs chez les sage-femmes, les aides-soignants, les kinésithérapeutes ou encore les diététiciens (69,5 %, 68,0 %, 64,4 %, 58,1 % ayant reçu au moins une dose respectivement). Des pourcentages encore plus faibles sont détectés lorsque l'analyse est limitée aux professionnels les plus jeunes (moins de 45 ans). Une analyse plus fine indique que les professionnels les moins vaccinés à cibler en cas de campagne de re-vaccination, sont différents selon les régions/communautés. Une recherche qualitative permettant d'approfondir les raisons de ces faibles couvertures vaccinales serait intéressante afin de cibler celles-ci dans des campagnes d'information permettant de diminuer ce phénomène d'hésitation vaccinale.

L'impact de la vaccination sur l'incidence des cas et des hospitalisations ainsi que sur la mortalité parmi les personnes les plus âgées de la population est aujourd'hui indéniable, tant à l'échelle internationale dans les pays à haute couverture vaccinale, qu'au niveau de la Belgique¹³. Ici, nous observons également l'impact de la vaccination sur l'épidémie de COVID-19 parmi les professionnels de soins de santé. En effet, si l'incidence de cas sur 14 jours était plus importante parmi les professionnels de soins que parmi l'ensemble de la population générale lors de la 2^e vague de l'épidémie de COVID-19, cette tendance s'est inversée lors de la 3^e vague. Ceci est très probablement le reflet de la vaccination précoce des professionnels de soins de santé. L'impact de la vaccination sur les incidences de cas parmi les personnes travaillant dans le secteur de la santé est également illustré dans une analyse récente des données ONSS publiée en avril 2021¹⁴.

Lors de l'interprétation des couvertures vaccinales détaillées dans ce rapport, plusieurs limitations doivent être prises en compte. Premièrement, selon la définition de l'ECDC, le terme "personnel de santé" désigne les personnes travaillant dans des établissements de santé et pouvant entrer en contact avec des patients, y compris le personnel administratif, les étudiants et le personnel de soins à domicile. Cependant, la base de données CoBRHA étant basée sur les diplômes et non sur l'activité professionnelle en cours, ne permet pas de distinguer les professionnels de soins de santé ayant réorienté leur carrière dans un autre secteur et potentiellement exposés à un risque COVID-19 moins important que les professionnels de soins en première ligne. De plus, le personnel administratif ou les étudiants travaillant dans un établissement de soins, ne seront pas identifiables dans la base de données CoBRHA. Deuxièmement, le statut actif/inactif ayant servi à identifier les professionnels inclus dans les présentes analyses ayant été déterminé sur base des numéros INAMI et des données du SPF Santé Publique, il ne permet pas d'exclure de la base de données les professionnels à la retraite ou

¹¹ La liste exhaustive de métiers de première ligne prioritaires à la vaccination ont été définies par chaque région et/ou communauté

¹² <https://datastudio.google.com/reporting/7e11980c-3350-4ee3-8291-3065cc4e90c2/page/ZwmOB>

¹³ https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-19_Weekly_report_FR.pdf

¹⁴ https://d34j62pqf3m3rr.cloudfront.net/downloads/COVID+RZS2021_v6.pdf

n'exerçant plus dans leur domaine. A titre d'exemple, 19 349 médecins généralistes sont répertoriés comme actifs dans la base de données CoBRHA alors que l'Agence Intermutualiste (AIM), tenant compte d'un montant minimum de facturation de remboursements par an, identifiait seulement 11 627 médecins généralistes actifs en Belgique en 2020, soit environ 60% des médecins généralistes répertoriés actuellement dans CoBRHA. Néanmoins, CoBRHA étant l'une des bases de données utilisées pour les convocations à la vaccination des professionnels de soins de santé, il est cohérent de l'utiliser pour déterminer les couvertures vaccinales dans ces populations cibles. Finalement, l'encodage dans Vaccinnet+ des résidents belges vaccinés à l'étranger n'a été rendu possible qu'à partir du 23 juin. Par conséquent, dans la présente analyse, les professionnels de soins de santé transfrontaliers vaccinés sur leur lieu de travail dans un pays voisins ne sont pas pris en compte. Ceci pourrait donc mener à une potentielle sous-estimation des couvertures vaccinales.

Malgré ces limitations, les résultats nous permettent de comparer des ordres de grandeur et des tendances, aidant les autorités compétentes à identifier les lacunes dans la campagne de vaccination, et les groupes spécifiques à cibler lors des campagnes de rattrapage prévues. On notera en particulier la couverture vaccinale insuffisante chez les professionnels de soins plus jeunes, de moins de 45 ans. On soulignera également les faibles taux de vaccination parmi les aides-soignants et les kinésithérapeutes. Leur hésitation vaccinale doit être adressée et comprise, pouvant à son tour impacter la vaccination de la population générale. En effet, le taux de vaccination chez les professionnels de la santé corrèlerait avec leur volonté de recommander la vaccination contre la COVID-19 à leurs patients¹⁵.

REMERCIEMENTS

Nous tenons premièrement à remercier les équipes de Healthdata.be, de Vaccinnet+, ainsi que nos collaborateurs travaillant au sein des autorités compétentes (AviQ, AZG, COCOM et Communauté germanophone) et du Commissariat corona du gouvernement pour leur précieuse collaboration. Nous voudrions remercier eHealth qui nous a permis d'obtenir les données CoBRHA sous un format adapté à la liaison à nos autres bases de données. Nous remercions également tous les professionnels de la santé pour la transmission des données relatives aux vaccinations, et nous espérons que ce rapport apportera une valeur ajoutée à leur travail.

¹⁵ Shekhar R, Sheikh AB, Upadhyay S, et al. COVID-19 vaccine acceptance among health care workers in the United States. *Vaccines (Basel)*. 2021;9(2):119.

ANNEXES

Annexe 1. Couvertures vaccinales « au moins une dose » atteintes au 31 mai 2021 chez les professionnels de santé répertoriés dans la base de données CoBRHA, par profession et région/communauté de résidence et pour la Belgique.

Catégories professionnelles	Professions	Couvertures vaccinales "au moins une dose"				
		Belgique	Bruxelles	Communauté germanophone	Flandre	Wallonie
Pharmaciens, Médecins, Dentistes	Pharmaciens	17318/20554 (84.3%)	1373/1935 (71%)	55/64 (85.9%)	10709/11535 (92.8%)	5152/6025 (85.5%)
	Médecins généralistes	17021/19264 (88.4%)	1660/2075 (80%)	60/68 (88.2%)	9632/10183 (94.6%)	5619/6424 (87.5%)
	Médecins spécialistes	33631/38994 (86.2%)	4693/5432 (86.4%)	109/138 (79%)	18592/19574 (95%)	10033/11250 (89.2%)
	Dentistes	8992/11918 (75.4%)	1072/1563 (68.6%)	36/45 (80%)	5362/5897 (90.9%)	2499/3005 (83.2%)
Kinésithérapeutes	Kinésithérapeutes	29401/45621 (64.4%)	2141/3744 (57.2%)	127/198 (64.1%)	17400/20691 (84.1%)	9695/13973 (69.4%)
Secouristes ambulanciers	Secouristes ambulanciers	14/16 (87.5%)	0/1 (0%)	0/0 (0%)	11/11 (100%)	3/4 (75%)
Sage-femmes	Sage-femmes	9947/14321 (69.5%)	496/913 (54.3%)	44/74 (59.5%)	7266/8874 (81.9%)	2080/3110 (66.9%)
Infirmiers, aides-soignants	Infirmiers	168807/217473 (77.6%)	6926/10501 (66%)	677/955 (70.9%)	114798/132369 (86.7%)	45016/59529 (75.6%)
	Aide-soignants	109120/160527 (68%)	4376/8858 (49.4%)	622/965 (64.5%)	73295/94855 (77.3%)	30086/47532 (63.3%)
Paramédical	Ambulancier de transport non urgent	2010/2235 (89.9%)	17/20 (85%)	3/5 (60%)	1788/1881 (95.1%)	201/229 (87.8%)
	Assistant pharmaceutico-technique	10509/14626 (71.9%)	441/1106 (39.9%)	59/92 (64.1%)	6018/7412 (81.2%)	3967/5725 (69.3%)
	Audiologues et audiciens	2758/3409 (80.9%)	147/217 (67.7%)	8/11 (72.7%)	2041/2453 (83.2%)	553/642 (86.1%)

	Bandagistes, orthésites et prothésistes	9678/10588 (91.4%)	400/492 (81.3%)	37/43 (86%)	6506/6869 (94.7%)	2711/3084 (87.9%)
	Diététiciens	4170/7178 (58.1%)	295/487 (60.6%)	11/15 (73.3%)	2356/4299 (54.8%)	1502/2054 (73.1%)
	Ergothérapeutes	9885/13910 (71.1%)	470/724 (64.9%)	38/65 (58.5%)	7518/9870 (76.2%)	1818/2576 (70.6%)
	Hygiénistes bucco-dentaires	107/150 (71.3%)	1/1 (100%)	0/0 (0%)	105/123 (85.4%)	1/1 (100%)
	Logopèdes	8954/13357 (67%)	619/1052 (58.8%)	57/80 (71.2%)	5273/6751 (78.1%)	2996/4232 (70.8%)
	Orthoptistes-optométristes	2313/4504 (51.4%)	166/363 (45.7%)	22/32 (68.8%)	1379/2614 (52.8%)	745/1329 (56.1%)
	Podologues	711/1071 (66.4%)	59/109 (54.1%)	2/3 (66.7%)	505/697 (72.5%)	144/184 (78.3%)
	Technologues de laboratoire médical	2423/3249 (74.6%)	277/382 (72.5%)	16/21 (76.2%)	1022/1182 (86.5%)	1060/1405 (75.4%)
	Technologues en imagerie médicale	10051/12810 (78.5%)	512/894 (57.3%)	25/43 (58.1%)	6425/7037 (91.3%)	3066/4624 (66.3%)
Santé mentale	Orthopédagogues cliniciens	987/1280 (77.1%)	19/21 (90.5%)	1/1 (100%)	931/1151 (80.9%)	33/38 (86.8%)
	Psychothérapeutes	79/101 (78.2%)	7/9 (77.8%)	0/0 (0%)	50/61 (82%)	22/31 (71%)
	Psychologues cliniciens	10154/12860 (79%)	1099/1352 (81.3%)	39/46 (84.8%)	6158/7313 (84.2%)	2848/3766 (75.6%)

Annexe 2. Couvertures vaccinales « au moins une dose » atteintes au 31 mai 2021 chez les médecins répertoriés dans la base de données CoBRHA, par spécialité et région/communauté de résidence et pour la Belgique.

Spécialités médicales	Couvertures vaccinales "au moins une dose"				
	Belgique	Bruxelles	Communauté germanophone	Flandre	Wallonie
Chirurgie	8205/9774 (83.9%)	942/1151 (81.8%)	27/41 (65.9%)	4813/5122 (94%)	2365/2693 (87.8%)
Gynécologie-obstétrique	1940/2262 (85.8%)	310/353 (87.8%)	18/22 (81.8%)	1016/1074 (94.6%)	590/659 (89.5%)
Imagerie médicale	2324/2703 (86%)	301/356 (84.6%)	7/9 (77.8%)	1292/1359 (95.1%)	716/807 (88.7%)
Médecine du travail	1118/1400 (79.9%)	82/108 (75.9%)	2/2 (100%)	695/736 (94.4%)	336/382 (88%)
Médecine d'urgence	1207/1374 (87.8%)	198/233 (85%)	2/2 (100%)	566/615 (92%)	433/488 (88.7%)
Médecine générale	17021/19264 (88.4%)	1660/2075 (80%)	60/68 (88.2%)	9632/10183 (94.6%)	5619/6424 (87.5%)
Médecine interne et apparentés*	8076/9132 (88.4%)	1231/1373 (89.7%)	24/29 (82.8%)	4271/4434 (96.3%)	2481/2713 (91.4%)
O.R.L./Ophtalmologie/Dermatologie	3027/3476 (87.1%)	413/471 (87.7%)	10/11 (90.9%)	1736/1829 (94.9%)	848/953 (89%)
Pédiatrie	2308/2703 (85.4%)	420/478 (87.9%)	9/10 (90%)	1132/1202 (94.2%)	734/829 (88.5%)
Psychiatrie	2702/3122 (86.5%)	518/594 (87.2%)	5/5 (100%)	1467/1538 (95.4%)	703/808 (87%)
Autre médecine spécialisée**	2724/3048 (89.4%)	278/315 (88.3%)	5/7 (71.4%)	1604/1665 (96.3%)	827/918 (90.1%)

*Médecine interne et apparentés : catégorie incluant les spécialités de cardiologie, gastro-entérologie, gériatrie, génétique clinique, médecine interne, neurologie, oncologie médicale, pneumologie, radiothérapie-oncologie, rhumatologie.

**Autre médecine spécialisée : catégorie incluant les spécialités d'anatomo-pathologie, biologie clinique, médecine d'assurance et expertise médicale, médecine légale, médecine physique et réadaptation, gestion des données de santé.

Annexe 3. Couvertures vaccinales « au moins une dose » atteintes au 31 mai 2021 chez les infirmières répertoriées dans la base de données CoBRHA, par spécialité et région/communauté de résidence et pour la Belgique.

Spécialités infirmières	Couvertures vaccinales "au moins une dose"				
	Belgique	Bruxelles	Communauté germanophone	Flandre	Wallonie
Diabétologie	999/1119 (89.3%)	41/56 (73.2%)	12/13 (92.3%)	625/664 (94.1%)	313/367 (85.3%)
Gériatrie	5508/6368 (86.5%)	166/262 (63.4%)	24/25 (96%)	4278/4698 (91.1%)	1019/1311 (77.7%)
Néonatalogie	4508/5334 (84.5%)	295/414 (71.3%)	13/19 (68.4%)	2682/2937 (91.3%)	1497/1870 (80.1%)
Oncologie	3056/3415 (89.5%)	173/202 (85.6%)	12/14 (85.7%)	2091/2224 (94%)	769/933 (82.4%)
Santé mentale et psychiatrie	4354/5150 (84.5%)	162/219 (74%)	10/12 (83.3%)	2913/3136 (92.9%)	1196/1557 (76.8%)
Soins intensifs et d'urgence	12463/14331 (87%)	502/624 (80.4%)	69/94 (73.4%)	7796/8473 (92%)	4041/4835 (83.6%)
Soins palliatifs	1040/1226 (84.8%)	53/62 (85.5%)	30/36 (83.3%)	544/596 (91.3%)	398/500 (79.6%)
Soins péri-opératoires	2042/2275 (89.8%)	105/137 (76.6%)	13/18 (72.2%)	1302/1346 (96.7%)	610/731 (83.4%)

PLUS D'INFOS

-

Visitez notre site:

<https://covid-19.sciensano.be>

Sciensano • Rue Juliette Wytsman 14 • Bruxelles • Belgique • T + 32 2 642 51 11 • T presse + 32 2 642 54 20 •
info@sciensano.be • www.sciensano.be

Éditeur responsable : Christian Léonard, Directeur général. • Rue Juliette Wytsman 14 • Bruxelles • Belgique • D/2021/14.440/45